

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 12/11/2021, se sont réunis en séance ordinaire exceptionnellement salle Sophie Tatischeff, sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, DÉSIÉ Serge, adjoints
M. PIOCHE Thierry, Mmes PUYBERTIER Géraldine, SIMON Nathalie, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud, Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, M. ALLORENT Patrick, Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD-LOUBOUTIN Maryline, M. DEVAUX Fabrice

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR : M. PASQUET Pascal pouvoir à M. DAUGERON François

Mme Géraldine PUYBERTIER est nommée secrétaire de séance.

En préambule de cette séance, M. le Maire demande au Conseil municipal d'observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Paul PLEUCHOT, ancien Conseiller municipal et Conseiller général, décédé le 17 octobre dernier.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2021. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 08/11/2021

1- Tarifs 2022

La commission propose au Conseil municipal qui accepte une hausse de 1,5% des tarifs communaux 2022 par rapport à ceux de 2021. Il est également décidé de supprimer le tarif « été » de la salle Sophie Tatischeff, puisque cette salle sera climatisée prochainement et que les frais engendrés reviendront aux frais engendrés par le chauffage l'hiver.

Pour ce qui concerne la garderie périscolaire, deux tarifs seront désormais appliqués en fonction du quotient familial des familles :

- Quotient familial de 0-765 : 0,66 € la demi-heure
- Quotient familial >765 : 0,71 € la demi-heure

De plus, un forfait de 4 € supplémentaire sera facturé en cas de retard (après 19h30) non justifié.

2- Projet construction d'une gendarmerie

Dans le cadre de la construction de la nouvelle Brigade Territoriale de Proximité, après études, le Conseil municipal décide de confier à l'OPHAC de l'Indre la construction et la gestion de la Brigade Territoriale de Proximité pour un effectif de 5 sous-officiers (SOG) et d'un gendarme adjoint volontaire (GAV).

La commune se portera néanmoins garante des emprunts contractés par l'OPHAC.
Les parcelles cadastrées A484 et A488 seront cédées à l'OPHAC, pour une contenance de 4 000 m² au prix et à des conditions restant à définir avec l'acquéreur.
Monsieur le Maire, vice-président de l'OPHAC, n'a pas pris part à ce vote.

Monsieur le Maire précise que les travaux réalisés sur l'actuelle gendarmerie sont des travaux programmés de longue date pour l'entretien courant du bâtiment. Cet immeuble est la propriété du Département qui en a confié la gestion à la Caisse des Dépôts Habitat.

III- PERSONNEL MUNICIPAL :

1- Modification durée hebdomadaire de travail du poste d'ATSEM

Le Maire expose au Conseil municipal le besoin de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, emploi permanent à temps non complet pour nécessités de services.

Le Conseil municipal décide ainsi de porter, à compter du 1^{er} décembre 2021, de 33h10 heures à 32h05 la durée hebdomadaire de travail de cet agent.

Le Conseil municipal approuve la modification du montant maximal annuel de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise de l'emploi d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles.

2- Agents recenseurs

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la commune de Sainte-Sévère sur Indre est concernée par le recensement de la population en 2022. La commune étant découpée en deux districts, deux agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de Mme Francine GIRAUDON et M. Joël DUPUIS. Ils seront vacataires du 3 janvier au 27 février 2022. Cette période comprend les deux demi-journées de formation prévues pour les agents recenseurs, la tournée de reconnaissance, la collecte puis la synthèse.

Ils percevront chacun une indemnité de 800 € et seront indemnisés pour leurs frais kilométriques.

IV- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

1- Commission Economie du 18/10/2021

La commission économie est revenue sur le livret « Sainte-Sévère, Tout est là ! ». Une nouvelle campagne de distribution dans les commerces est programmée.

Il a été décidé d'ouvrir la boutique éphémère pour les fêtes de fin d'année afin de mettre en avant les commerçants locaux. L'opération des bons cadeaux en faveur des personnes de plus de 75 ans sera reconduite.

2- Commission Associations, école, périscolaire du 27/10/2021

Un point par association est fait. La plupart des associations a repris ses activités ou a organisé ou va organiser une manifestation en 2021.

Une nouvelle association a son siège social à Sainte-Sévère : « Festival d'acteurs-Indre en Berry » dont le président est J-P Zennacker et une autre est en cours de création : « Auto-Moto-Tracteur ».

Une réunion des associations est programmée le 10 décembre à 20h pour échanger et faire le point sur le calendrier des activités prévues.

Concernant le service périscolaire, depuis la crise sanitaire, on enregistre une baisse de la fréquentation liée notamment au port du masque.

Pour l'école, actuellement 111 élèves sont inscrits (78 familles) depuis la rentrée.

La commission conclut que cette hausse des effectifs est liée à un ensemble de facteurs :

stabilité de l'équipe enseignante, des locaux fonctionnels avec des équipements numériques, les services périscolaires et ses activités diverses...

a. Santé, accompagnement, action sociale du 04/10/2021 et du 12/11/2021

Les membres de la commission ont assisté à une présentation du dispositif MEDADOM, qui est un service de téléconsultation. Une visite à Pouligny-Saint-Pierre, qui dispose de ce dispositif sera organisée.

V- INFORMATIONS CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIAL (CRST) ET CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

Dans le cadre du CRST, une subvention de 43 200 € a été accordée à la commune pour les travaux de réhabilitation des courts de tennis.

Pour ce qui concerne le CRTE, 3 dossiers vont être déposés :

- Rénovation énergétique de la mairie
- Réhabilitation de la place du Marché
- Travaux d'éclairage public.

VI-RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

1. Le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020 et décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.

VII- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- Principe de l'Etablissement Public Foncier Local

Un contact a été pris auprès de l'EPFL pour le portage de dossiers.

2- Compte rendu de la réunion avec les riverains de la rue du dos d'Âne du 29/10/2021

Une nouvelle réunion est programmée à la fin du 1^{er} trimestre 2022. D'ici là, la commune devra avoir étudié l'aménagement d'un parking ou d'un espace détente. Le bâtiment sera détruit.

3- Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire indique que la commune a renoncé à son droit de préemption pour les parcelles suivantes :

AB 47 et AB 741 rue de Verdun

AB 544 et AB 545 rue du Puit Brûlé

4- Nouveaux horaires de la Poste

Ouverture du bureau de poste de Sainte-Sévère :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Parole aux adjoints

M. Gaston LANGLOIS présente un devis pour repeindre la roulotte avant la prochaine saison. Le devis de l'entreprise Le Peintre est validé pour un montant de 3 470 € TTC.

AGENDA :

19/11/2021-20h : Conseil municipal

22/11/2021-19h : Réunion avec ULISS pour le marché de Noël

22/11/2021-20h30 : Réunion des commissions Cadre de vie et communication

02/12/2021 : Spectacle bibliothèque – salle Sophie Tatischeff

05/12/2021 : Sainte-Barbe

11/12/2021 : Téléthon – concert

16/12/2021 : Arbre de Noël de l'école

17/12/2021-20h : Conseil municipal

22/12/2021 : Marché de Noël

Du 20/01/2022 au 19/02/2022 : Recensement de la population

22/08/2022 : Départ d'une étape du Tour de l'Avenir

Fin de séance : 23h45

**Le Maire,
François DAUGERON**

